

# Cheminement des dossiers

## Décanat des études

Cheminement par étapes du traitement des dossiers au Décanat des études

Extension

	Programme de grade	Programme sans grade
	Baccalauréat ▪ Baccalauréat avec majeure ▪ Baccalauréat menant à un brevet d'enseignement ▪ Maîtrise ▪ Doctorat	Programme court 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles ▪ Certificat/mineure ▪ Microprogramme de 1 <sup>er</sup> cycle ▪ DESS
Établissement demandeur	Rédaction du dossier approbation	Rédaction du dossier approbation
Décanat des études (DÉ)	Approbation	Approbation
Consultation (modules concernés et départements)	Oui	Oui
Bureau de l'international	Non	Non
Analyse financière	Oui	Oui
CDD	Consultation	Consultation
Commission des études, de la recherche et de la création (CERC)	Approbation	Approbation
Direction Études et Recherche (DER)	Transmission du dossier	Transmission du dossier
CAPFE	Non	Non
Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) BCI	Non	Non
Conseil des études et AG (UQ)	Dépôt du rapport périodique et ratification	Dépôt du rapport périodique et ratification
Comité des programmes universitaires (CPU)	Non	Non
Financement	Non	Non
Direction du recensement et des déclarations (DRD)	Émission du code si requis	Émission du code si requis
CAD	Approbation et implantation	Approbation et implantation